



Direction des Affaires Scolaires
Service de la Restauration Scolaire

Les Équipements de Protection Individuelle

SRS / Pôle RH / Prévention des Risques Professionnels

Jennifer Cottenceau | Shannon Bourdon

Associer les agents aux choix des EPI est important pour qu'ils donnent leurs ressentis en terme de confort car ce sont eux qui les portent régulièrement.

Sommaire

I.	Les différentes normes pour les EPI	3
1.	Les gants de protection	3
2.	Les chaussures de travail	6
3.	Les chaussures de sécurité.....	7
4.	Les lunettes de protection.....	9
5.	Les protections auditives.....	9
6.	Les vêtements de protection.....	9
II.	Les EPI appropriés à l'environnement de travail de la restauration scolaire	11
1.	Prévenir les risques liés aux déplacements	11
2.	Prévenir les risques liés aux expositions au froid.....	12
3.	Prévenir les risques liés au travail en milieu mouillé/ humide.....	14
4.	Prévenir les risques de coupures.....	16
5.	Prévenir les risques de brûlures	17
	Liste non exhaustive de fournisseurs.....	18

Le Code Du Travail (article R.4311-8) définit les EPI comme « **des dispositifs ou moyens destinés à être portés ou tenus par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ou sa sécurité** ».

Pour rappel l'employeur a l'obligation d'assurer la santé et la sécurité des salariés (Code du travail, art. L. 4121-1). Le Code Du Travail indique aussi (article R.4121-2) que l'employeur doit « **Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle** ». C'est-à-dire que l'utilisation des Équipements de Protection Individuels (EPI) intervient uniquement en complément des Équipements de Protection Collective (EPC) si ceux-ci se révèlent insuffisants.

Ce livret récapitulatif à l'attention des CDE vise à donner les clés de lecture des normes et à présenter les principaux exemples d'EPI en Restauration Collective. Chaque contexte est toutefois à étudier pour préciser les besoins spécifiques d'une activité en cuisine et trouver l'EPI le plus approprié.

I. Les différentes normes pour les EPI

1. Les gants de protection

Les gants de protection doivent répondre aux exigences de la norme générale EN 420 qui certifie leur conformité.

D'autres normes s'ajoutent à la norme EN 420 dans le but de répondre au mieux à chaque activité de travail.

Ainsi, chaque norme soumet les gants à des tests, qui permettent de connaître leurs niveaux de performance.

Ces niveaux de performance sont indiqués par des chiffres allant de 1 à 5 et/ou par des lettres :

- Plus le chiffre est élevé, plus le niveau de protection des gants est fort ;
- Les chiffres remplacés par des X indiquent que les gants n'ont pas été testés ou qu'il n'existe pas de test adapté. Ceux remplacés par des 0 indiquent que les gants n'ont pas atteint le minimum (1) lors des tests.

Voici les principaux exemples de normes retrouvées en restauration collective.

Norme EN 420 : Norme générale de conformité des gants

Les gants norme EN 420 doivent répondre à plusieurs exigences :

- Relatives à l'innocuité
- Relatives à la conception
- Relatives à la dextérité du gant
- Relatives à la transmission à la vapeur d'eau
- Relatives à la taille des gants
- Vis-à-vis des informations fournies par le fabricant
- Vis-à-vis du marquage obligatoire des gants de protection



Norme EN 388 : Protection écrasement

La norme EN 388 s'applique aux gants de protection contre les risques mécaniques. Les lettres sont des ajouts de 2016 pour les coupures et impacts.

EN 388



3 1 2 1 B P

Résistance l'abrasion [0 à 4]
Résistance aux coupures [0 à 4]
Résistance aux déchirures [0 à 5]
Résistance aux perforations [0 à 4]
Protection contre les impacts [0 ou P]

<- Niveaux de performance

Norme EN 407 : Protection chaleur

La norme EN 407 s'applique aux gants de protection contre la chaleur.

EN 407



4 3 4 3 2 X

<- Niveaux de performance allant de 0 à 4

Résistance aux grosses projections de métal fondu
Résistance aux petites projections de métal fondu
Résistance à la chaleur radiante
Résistance à la chaleur convective
Résistance à la chaleur de contact
Résistance à l'inflammabilité

Norme EN 511 : Protection froid

La norme EN 511 s'applique aux gants de manutention contre le froid jusqu'à -50°C.

EN 511



1 2 1

<- Niveaux de performance

Imperméabilité du gant à l'eau [0 à 1]
Résistance au froid de contact [0 à 1]
Résistance au froid convectif [0 à 4]

Pour une activité en CF + (0°C à +3°C), le niveau de résistance au froid de contact conseillé est de minimum 2 (0°C). Pour une activité en CF - (-18°C), le niveau de résistance au froid de contact conseillé est de minimum 3 (-15°C).

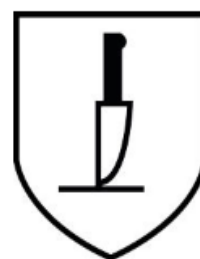
Norme EN 1149-5 : Protection électrostaticité

La norme NF EN 1149-5 s'applique aux vêtements de protection à dissipation électrostatique.



Norme EN 1082-1 : Protection coupures

La norme NF EN 1082-1 s'applique aux gants de protection et aux protèges-bras contre les coupures et les coups de couteaux à main.



Norme ISO 374-1 à 5 : Protection produits chimiques et agents biologiques

La norme EN ISO 374-1 à 5 s'applique aux **gants de protection contre les risques liés aux produits chimiques et les risques biologiques**. Pour répondre à cette norme, 18 produits chimiques ont été testés, voir tableau ci-dessous.



Gant étanche aux risques chimiques



Gant étanche aux risques biologiques



Gant étanche à au moins 3 tests de produits de la liste ci-dessous

Code	Produit chimique	Numéro CAS	Classe
A	Méthanol	67-56-1	Alcool primaire
B	Acétone	67-64-1	Cétone
C	Acétonitrile	75-05-8	Composé nitrile
D	Dichlorométhane	75-09-2	Hydrocarbure chloré
E	Bisulfure de carbone	75-15-0	Composé organique contenant du soufre
F	Toluène	108-88-3	Hydrocarbure aromatique
G	Diéthylamine	109-89-7	Amine
H	Tétrahydrofurane	109-99-9	Composé étherique hétérocyclique
I	Acétate d'éthyle	141-78-6	Ester
J	n-Heptane	142-82-5	Hydrocarbure saturé
K	Hydroxyde de sodium 40%	1310-73-2	Base inorganique
L	Acide sulfurique 96%	7664-93-9	Acide minéral inorganique, oxydant
M	Acide nitrique 65%	7697-37-2	Acide minéral inorganique, oxydant
N	Acide acétique 99%	64-19-7	Acide organique
O	Ammoniaque 25%	1336-21-6	Base organique
P	Peroxyde d'hydrogène 30%	7722-84-1	Peroxyde
S	Acide fluorhydrique 40%	7664-39-3	Acide minérale inorganique
T	Formaldéhyde 37%	50-00-0	Aldéhyde

Tableau des 18 composants chimiques testés sur les gants de protection contre les produits chimiques. Passage : ≥ 30 minutes par produits

Lecture du tableau :

Le produit chimique Méthanol est classé dans la catégorie des alcools primaires et correspond au code A dans les 18 produits chimiques recensés par la norme ISO 374-1 à 5. Le numéro CAS est le numéro d'enregistrement unique auprès de la banque de données de Chemical Abstracts Service (CAS), une division de l'American Chemical Society (ACS).

⚠ Attention la taille des gants est importante de manière à ce que les agents puissent manipuler et ressentir les objets. À défaut d'avoir une paire de gant par agent, disposer de 2 ou 3 tailles de gants constituerait une alternative.

2. Les chaussures de travail

La norme EN ISO 20347, régit les **chaussures de travail** à usage professionnel. Elle détaille les exigences minimales attendues pour les chaussures professionnelles.

Pour les chaussures de travail en milieu sec les niveaux de protections sont les suivants :

Le **niveau OB** concerne les exigences fondamentales attendues d'une chaussure de travail : résistance à l'abrasion, à la flexion, à la déchirure, perméabilité à la vapeur d'eau et résistance au glissement.

Le **niveau O1** reprend les exigences fondamentales OB + arrière fermé + propriétés antistatiques + absorption des chocs au niveau du talon

Pour les chaussures de travail en milieu humide les niveaux de protections sont les suivants :

Le **niveau O2** reprend les exigences fondamentales O1 + tige hydrofuge (pénétration et absorption d'eau).

Le **niveau O3** reprend les exigences fondamentales O2 + semelle à crampons + semelle anti-perforation.

Pour les bottes de travail en milieu très humide les niveaux de protection sont les suivants :

Le **niveau O4** est équivalent au niveau O2

Le **niveau O5** est équivalent au niveau O3

Pour la résistance aux risques de glissade, les chaussures de sécurité possèdent des marquages additionnels :

SRA = Semelle testée sur sol céramique

SRB = Semelle testée sur sol acier

SRC = SRA + SRB



Attention à ne pas confondre chaussures de travail et chaussures de sécurité :

- Chaussures de travail : il s'agit de chaussures non coquées. Elles ne protègent donc pas des risques d'écrasements et de chocs. Elles répondent à la norme EN 20347.
- Chaussures de sécurité : il s'agit de chaussures coquées, c'est-à-dire qu'elles possèdent un embout de sécurité qui protège le professionnel des risques d'écrasements et de chocs. Elles répondent à la norme EN 20345, développée ci-dessous.

3. Les chaussures de sécurité

Les chaussures de sécurité sont régies par la **norme EN ISO 20345**, regroupant les critères de sécurité SB, S1, S1 P, S2, S2 P, S3, S4, S5 et SBH.

Pour le travail en milieux humides les normes sont :

S2 : Antistatique (A), capacité d'absorption de l'énergie au niveau du talon (E), résistance aux huiles minérales et aux hydrocarbures (FO) et hydrofuge avec résistance à la pénétration et à l'absorption d'eau de la tige (WRU)

S3 : Antistatique (A), capacité d'absorption de l'énergie au niveau du talon (E), Résistance aux huiles minérales et aux hydrocarbures (FO), hydrofuge avec résistance à la pénétration et à l'absorption d'eau de la tige (WRU) et semelle résistante à la perforation (P).

Pour plus de sécurité et de confort des marquages additionnels sont ajoutés aux modèles :

CI = Isolation au froid

HI = Isolation à la chaleur

HRO = Semelle résistante à la chaleur par contact direct (jusqu'à 300°C)

ESD = Chaussures dissipatrices des charges électrostatiques

WR = Chaussures imperméables (résistance à l'immersion pendant un certain temps)

M = Protection du métatarse

AN = Protection des malléoles

CR = Tige résistante à la coupure

Pour la résistance aux risques de glissade, les chaussures de sécurité possèdent des marquages additionnels :

SRA = Semelle testée sur sol céramique recouvert de détergent et d'eau

SRB = Semelle testée sur sol acier recouvert de glycérine

SRC = SRA + SRB

NORME EN ISO 20345

#CHAUSSURES DE SÉCURITÉ

ÉDITION
2020

S.24
CRÉATEUR ET FABRICANT
CHAUSSURES DE SÉCURITÉ

1 #EXIGENCES FONDAMENTALES **SB**

- Résistance de l'embout au choc (200 joules) et à l'écrasement (1500daN)
- Résistance et qualité des matériaux.
- Ergonomie et confort de la chaussure.

Marquage
SRA ou **SRB**



2 #EXIGENCES ADDITIONNELLES



ANTISTATISME



PROTECTION
DES MALLÉOLES



ISOLATION DU
SEMELAGE (FROID)



ISOLATION DU
SEMELAGE
(CHALEUR)



RÉSISTANCE
À LA COUPURE



ABSORPTION
D'ÉNERGIE
DU TALON



RÉSISTANCE
AUX
HYDROCARBURES



RÉSISTANCE À
LA CHALEUR DE LA
SEMELLE D'USURE



PROTECTION
DES MÉTATARSES



RÉSISTANCE
À LA PERFORATION



RÉSISTANCE À L'EAU
(chaussure entière)



RÉSISTANCE À L'EAU
(matériaux de la tige)

3 #RÉSISTANCE AU GLISSEMENT SRA, SRB ET SRC



4 #MARQUAGES NORMATIFS



Les différentes classifications des chaussures de sécurité

En plus de ces marquages normatifs, des marquages additionnels existent :

S4 : Antistatique (A), capacité d'absorption de l'énergie au niveau du talon (E), résistance aux huiles minérales et aux hydrocarbures (FO) et imperméables (WR).

S5 : Antistatique (A), capacité d'absorption de l'énergie au niveau du talon (E), résistance aux huiles minérales et aux hydrocarbures (FO), semelle anti-perforation (P) et imperméables (WR).

SBH : Correspond aux chaussures dites hybrides, la semelle de la chaussure peut être en caoutchouc (entièrement vulcanisée) ou tout polymère (entièrement moulée) avec le haut de tige en cuir ou composé d'autres matériaux.

4. Les lunettes de protection

Norme EN 166 : Protection générale des yeux

La norme EN 166 définit les exigences générales qui s'appliquent à la **protection des yeux**. L'oculaire et les branches doivent être marqués des informations suivantes :

1 : N° de code du filtre :

- Protection contre les ultra-violet n° 2 (norme EN 170)
- Protection contre les infra-rouges n° 4 (norme EN 171)
- Protection filtres solaires n° 5 (norme EN 172)

2 : N° d'échelon

3 : Fabricant

4 : Classe optique :

- Port permanent n°1
- Port occasionnel n°2
- Port exceptionnel n°3

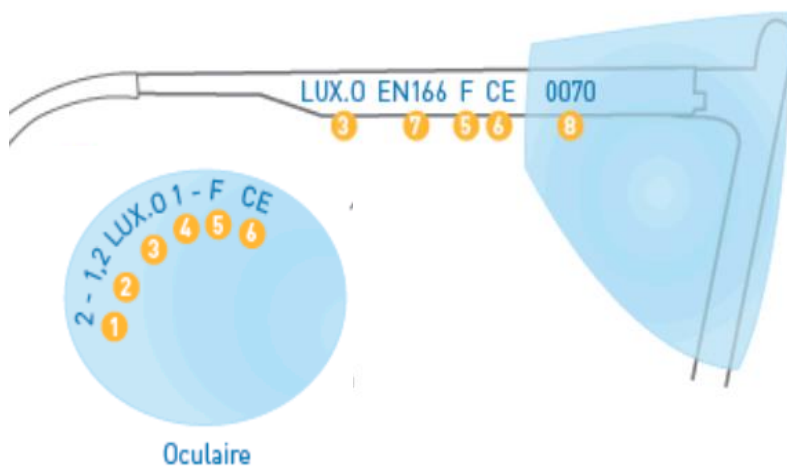
5 : Résistance mécanique :

- Impacts haute énergie-classe A
- Impacts moyenne énergie-classe B
- Impacts faible énergie-classe F
- Solidité renforcée-classe S

6 : Marquage de certification

7 : Norme applicable

8 : N° de laboratoire notifié (INRS)



5. Les protections auditives

Norme EN 352 : Protections auditives, exigences générales

La norme EN 352 concerne les **protections auditives** utilisées dans le cadre du travail. Conformément à cette norme, toutes les protections auditives doivent être marquées, des caractéristiques ci-dessous :

- Nom ou marque du fabricant et désignation du modèle
- Numéro d'identification
- Instructions concernant le placement, l'utilisation et le port (si nécessaires)
- Indications de mesures
- Marquage CE
- Instructions relatives au recyclage ou à l'usage unique (pour les bouchons d'oreille uniquement)

Outre les exigences générales décrites par la norme EN 352, les particularités et exigences spécifiques aux produits sont définies par les autres normes ci-dessous :

EN 352-1 – Casques anti-bruit

EN 352-2 – Bouchons d'oreille

EN 352-3 – Coquilles anti-bruit adaptable sur casque

DIN EN 352-7 - Bouchons d'oreilles/bouchons moulés dépendants du niveau sonore

Norme EN 14058 : Protection contre les climats frais

La norme EN 14058 concerne les **vêtements de protection contre les environnements modérément froids**. La température est égale ou supérieure à -5° C.

Le test A est obligatoire, les suivants sont facultatifs :



A : Mesure la résistance thermique - Niveau de 1 à 3

B : Mesure la perméabilité à l'air - Niveau de 1 à 3

C : Mesure l'imperméabilité - Niveau de 1 à 2

D : Mesure la valeur d'isolation thermique : Deux tests peuvent être réalisés soit avec un mannequin en mouvement ou avec un mannequin immobile. La valeur d'isolation du vêtement est exprimée en m^2K/W (mètre carré-kelvin par watt). Plus cette valeur est haute, plus le vêtement apporte une isolation contre le froid. La valeur minimale doit être de 0,170 pour valider ce test.

E : Mesure l'isolation thermique avec un mannequin stationnaire. La valeur minimale doit être de 0,190 pour valider ce test.

Plus le niveau est élevé, plus la protection est importante. Un "X" signifie que le vêtement de travail n'a pas été testé sur la propriété en question.

Norme EN 342 : Protection contre les climats froids

La norme EN 342 concerne les **vêtements de protection contre les environnements froids**, sur des températures inférieures à -5°C où l'environnement combine vent et humidité.



A - Mesure la valeur d'isolation thermique : Deux tests peuvent être réalisés soit avec un mannequin en mouvement ou avec un mannequin immobile. La valeur d'isolation du vêtement est exprimée en m^2K/W (mètre carré-kelvin par watt). Plus cette valeur est haute, plus le vêtement apporte une isolation contre le froid.

B - Mesure la résistance au vent - Niveau 1 à 3

C - Mesure l'imperméabilité - Niveau 1 à 2 (facultatif)

Plus le niveau est élevé, plus la protection est importante. Un "X" signifie que le vêtement de travail n'a pas été testé sur la propriété en question.

II. Les EPI appropriés à l'environnement de travail de la restauration scolaire

1. Prévenir les risques liés aux déplacements

Environnement de travail : Zone de production, réception, réfectoire, livraisons Postes : Tous les agents de restauration y compris les chauffeurs-livreurs		
	<u>Nom :</u> Mocassins de sécurité agro-alimentaire basse <u>Caractéristiques :</u> Chaussures de protection contre les chocs, améliorent le confort de marche. <u>Marque :</u> Gaston Mille <u>Lien :</u> https://www.manutan.fr/fr/maf/mocassins-de-securite-agro-alimentaires-basses-ottawa-s2-src <u>Norme :</u> EN ISO 20345 S2 SRC	<u>Nom :</u> Chaussures de sécurité mixtes agroalimentaires <u>Caractéristiques :</u> Première de propreté (semelle intérieure) amovible en textile et mousse antibactériens. <u>Marque :</u> Sugar Parade <u>Lien :</u> https://www.bernard.fr/chaussures-bottes-agroalimentaires_sku32208E.html?EffortCode=WW <u>Norme :</u> EN ISO 20345 S2
	<u>Nom :</u> Sabot de sécurité blanc TRISTON II SB <u>Caractéristiques :</u> Sabot de protection contre les chocs à l'avant <u>Marque :</u> Shoes For Crews <u>Lien :</u> https://www.vetdepro.com/1503-sabot-securite-triston-blanc-shoes-for-crews.html <u>Norme :</u> EN ISO 20345 SB SRC	<u>Nom :</u> Sabot de sécurité cuisine confort SB SRC BJORNSON <u>Caractéristiques :</u> Sabot de sécurité cuisine antidérapant <u>Marque :</u> Nordways <u>Lien :</u> https://www.vetementpro.com/sabots-de-cuisine/2754-nordways-bjornson.html <u>Norme :</u> EN ISO 20345 SB SRC
 Plus spécialement adaptée aux chauffeurs/livreurs	<u>Nom :</u> George high S3 SRC chaussure de sécurité haute avec protection ESD <u>Caractéristiques :</u> Textile respirant, protège des décharges électrostatiques. <u>Marque :</u> Lemaitre <u>Lien :</u> https://www.lemaitre-securite.com/fr/george-high-s3-src-chaussure-de-securite-haute-avec-protection-esd.html <u>Norme :</u> EN ISO 20345 S3 SRC	<u>Nom :</u> Chaussures de sécurité hautes S3 WR SRC <u>Caractéristiques :</u> Protègent la malléole, résistantes à l'eau. <u>Marque :</u> Manutan <u>Lien :</u> https://www.manutan.fr/fr/maf/chaussure-s-de-securite-hautes-s3-wr-src-manutan <u>Norme :</u> EN ISO 20345 S3 WR SRC

Seul le médecin du travail peut fournir une contre-indication au port de chaussures de sécurité.

2. Prévenir les risques liés aux expositions au froid

Environnement de travail : Chambre froide (positive et négative) Postes : Allotissement, magasinier		
	<u>Nom</u> : Gants de travail résistant au froid <u>Caractéristiques</u> : Gant de manutention en environnement froid. <u>Marque</u> : Singer Safety, <u>Lien</u> : https://www.vetementpro.com/gants-de-manutention/1898-singer-safety-taclored.html <u>Normes</u> : EN 388, EN 511	<u>Nom</u> : Gants Temps Ice 700 <u>Typologie</u> : Gant de manutention en environnement froid jusqu'à -10°C. <u>Marque</u> : Mapa <u>Lien</u> : https://www.bernard.fr/antifroid-antichaud_sku308123.html <u>Norme</u> : EN 388 3222
	<u>Nom</u> : Chaussettes antifroid <u>Caractéristiques</u> : Idéale pour les personnes travaillant en chambre froide <u>Marque</u> : JLF Pro <u>Lien</u> : https://www.manutan.fr/fr/maf/chaussettes-antifroid <u>Normes</u> : Pas de normes	<u>Nom</u> : Chaussettes Thermiques <u>Caractéristiques</u> : Talon et bout-de-pied renforcés, plante matelassée pour plus de confort et de chaleur. <u>Marque</u> : Portwest <u>Lien</u> : https://www.oxwork.com/chaussettes-thermiques-portwest.html <u>Normes</u> : Pas de normes
	<u>Nom</u> : Cache-cou 100% Mérinos 2034 <u>Caractéristiques</u> : Matériaux respirant <u>Marque</u> : Blaklader <u>Lien</u> : https://www.manutan.fr/fr/maf/cache-cou-100-merinos-2034-blaklader <u>Normes</u> : Pas de normes	<u>Nom</u> : Cache-cou LIFA MAX NECK GAITER <u>Caractéristiques</u> : Assure une protection efficace contre le grand froid et les coups de vent, évacuation de la transpiration. <u>Marque</u> : Helly Hansen <u>Lien</u> : https://www.oxwork.com/cache-cou-helly-hansen-lifa-max-neck-gaiter.html <u>Normes</u> : Pas de normes
	<u>Nom</u> : Bandeau anti froid en micro polaire Thinsulate <u>Caractéristiques</u> : Amplifie et conserve la chaleur, respirant et thermo régulant. <u>Marque</u> : Myrtle Beach <u>Lien</u> : https://www.grand-froid.fr/fr/611-bandeau-anti-froid-en-micro-polaire-thinsulate.html <u>Normes</u> : Pas de normes	<u>Nom</u> : Bonnet Laine <u>Caractéristiques</u> : Protection jusqu'à -20°C et doublure intérieure respirante. <u>Marque</u> : Refrigiwear <u>Lien</u> : https://www.grand-froid.fr/fr/28-bonnet-laine-refrigiwear.html <u>Normes</u> : Pas de normes

	<u>Nom</u> : Parka de travail froid extrême -45°C <u>Caractéristiques</u> : Idéale pour le travail en chambres froides négatives. <u>Marque</u> : BEAVER Coverguard <u>Lien</u> : https://www.vetementpro.com/coverguard/3277-coverguard-parka-beaver.html <u>Normes</u> : EN 342	<u>Nom</u> : Parka Frigoriste Logistique Froid Extrême <u>Caractéristiques</u> : Spécialement étudiée pour travailler dans les chambres froides (jusqu'à -40°C), manchons avec ouverture pour les pouces. <u>Marque</u> : Portwest <u>Lien</u> : https://www.grand-froid.fr/fr/470-parka-frigoriste-froid-extreme.html <u>Normes</u> : EN 342
---	---	--

Environnement de travail : Extérieur

Postes : Chauffeurs/livreurs

	<u>Nom</u> : Parka de travail imperméable - PALAWA/PALAMA <u>Caractéristiques</u> : Doublure polaire et rembourrage polyester avec de nombreuses poches de rangement et une capuche amovible <u>Marque</u> : SINGER SAFETY <u>Lien</u> : https://www.vetdepro.com/1924-parka-travail-singer-palawa-palama.html <u>Normes</u> : Pas de normes	<u>Nom</u> : Parka intempéries et froid <u>Typologie</u> : Bas de la parka réglable par élastiques de serrage et capuche amovible <u>Marque</u> : Workfit <u>Lien</u> : https://www.isa-workwear.com/home/373-parka-intemperies-et-froid-workfit.html <u>Norme</u> : EN 343 et EN 14058
--	---	--

3. Prévenir les risques liés au travail en milieu mouillé/ humide

Environnement de travail : Plonge		
	<u>Nom</u> : Gants VersaTouch® 23-201 <u>Caractéristiques</u> : Gants de protection mains et avant-bras contre l'eau et les produits chimiques. <u>Marque</u> : Ansell <u>Lien</u> : https://www.manutan.fr/fr/maf/gants-versatouch-23-201 <u>Normes</u> : EN 374-3 KLT, EN 388 3121B, EN 374-1, EN 420	<u>Nom</u> : Gants de plonge avec élastiques <u>Caractéristiques</u> : Gants de protection mains et avant-bras contre l'eau et les produits chimiques. <u>Marque</u> : Sanipousse <u>Lien</u> : https://shop.sanipousse.com/507620-gants-de-plonge-avec-elastiques-xl-paire-t-p <u>Normes</u> : EN 374-1 Type B KMPT, EN 388 2000X, EN 407
	<u>Nom</u> : Ultranitril 472 <u>Caractéristiques</u> : Aisance des gestes et excellente sensibilité (finesse du gant). <u>Marque</u> : Mapa <u>Lien</u> : https://www.mapa-pro.fr/nos-gants/protection-etanche/page-produit/ultranitril-472 <u>Normes</u> : EN 388 2101X et EN 374	<u>Nom</u> : Gants Alphatec 58-430 <u>Caractéristiques</u> : Manchette pouvant être retournée pour former une gouttière pour éviter tout ruissellement sur l'avant-bras. <u>Marque</u> : Ansell <u>Lien</u> : https://www.manutan.fr/fr/maf/gants-alphatec-58-430 <u>Normes</u> : EN 388 3001, EN 374, EN 1149 (protection électrostatique)
⚠ Attention la taille des gants est importante pour les manutentions fines et le toucher. À défaut d'une paire par agent, laisser 2 ou 3 tailles de gants à disposition serait une alternative.		
	<u>Nom</u> : Bottes PVC alimentaire <u>Caractéristiques</u> : Botte de protection jusqu'aux genoux contre l'eau et les produits chimiques. <u>Marque</u> : Singer Safety <u>Lien</u> : https://www.manutan.fr/fr/maf/bottes-pvc-alimentaire <u>Norme</u> : EN 20347	<u>Nom</u> : Bottes de sécurité blanches <u>Caractéristiques</u> : étanches PVC S4 BASTION <u>Caractéristiques</u> : imperméables et antidérapantes avec embout de sécurité en acier. <u>Marque</u> : Shoes For Crews <u>Lien</u> : https://www.vetementpro.com/bottes-securite/2278-shoes-for-crews-bastion-blanc.html <u>Norme</u> : EN 20345 S4 SRC

	<u>Nom</u> : Tablier de plonge <u>Caractéristiques</u> : Tablier de plonge imperméable, s'attache par un cordon élastique. <u>Marque</u> : Robur <u>Lien</u> : https://www.manutan.fr/fr/maf/tablier-de-plonge <u>Normes</u> : Pas de normes	<u>Nom</u> : Tablier plonge & Préparation - Bactériostatique léger <u>Caractéristiques</u> : Composé d'un traitement antibactérien et non-inflammable. <u>Marque</u> : Sanipousse <u>Lien</u> : https://shop.sanipousse.com/HA4005-tablier-plonge-prepa-bacteriostatique-leger <u>Normes</u> : Pas de normes
	<u>Nom</u> : Sur-lunettes de protection Super OTG <u>Caractéristiques</u> : Embouts des branches souples flexibles pour moins de pression et plus de confort. <u>Marque</u> : Uvex <u>Lien</u> : https://www.seton.fr/sur-lunettes-protection-branches-charniere-eprouves-super-otg-uvex.html <u>Normes</u> : EN 166, EN 170 (filtre ultraviolet)	<u>Nom</u> : Lunette de protection chimique <u>Caractéristiques</u> : Traitement antibuée supérieur. <u>Marque</u> : Portwest <u>Lien</u> : https://www.oxwork.com/lunette-de-protection-chimique-portwest.html <u>Norme</u> : EN 166 1FN3
Prévenir les risques liés aux bruits (plonge, service)		
	<u>Nom</u> : Bouchons d'oreilles réutilisables Ultrafit <u>Caractéristiques</u> : Lavables, forme conique pour une mise en place rapide. <u>Marque</u> : 3M <u>Lien</u> : https://www.manutan.fr/fr/maf/bouchons-d-oreilles-reutilisables-ultrafit <u>Norme</u> : EN 352-2	<u>Nom</u> : Arceau antibruit WaveBand® <u>Caractéristiques</u> : Ultra léger et très confortable. <u>Marque</u> : Moldex® <u>Lien</u> : https://www.seton.fr/arceau-anti-bruit-moldex-reg-waveband-reg-27-db.html#10IFA001 <u>Norme</u> : EN 352-2

4. Prévenir les risques de coupures

Environnement de travail : Production et déconditionnement		
	<u>Nom</u> : Gants en cotte de mailles <u>Caractéristiques</u> : Clip de fixation pour une bonne tenue et gant ambidextre. <u>Marque</u> : Portwest <u>Lien</u> : https://www.manutan.fr/fr/maf/gants-en-cotte-de-mailles-portwest <u>Normes</u> : Pas de norme	<u>Nom</u> : Gant cotte de mailles anti-coupures <u>Caractéristiques</u> : Gant avec serrage au poignet pour une bonne tenue. <u>Marque</u> : Sanipousse <u>Lien</u> : https://shop.sanipousse.com/253300-gant-cotte-de-maille-anti-coupure-xl-gant-t-p <u>Normes</u> : NF EN 1082-1, NF A 36-711 (acier inoxydable)
	<u>Nom</u> : Gants cotte de mailles 45 cm <u>Caractéristiques</u> : Protège contre les lames tranchantes les mains et les avant-bras. <u>Marque</u> : Portwest <u>Liens</u> : https://www.manutan.fr/fr/maf/gants-cotte-de-mailles-45-cm-portwest <u>Normes</u> : Pas de norme	

5. Prévenir les risques de brûlures

Environnement de travail : Production chaude



Nom : Gants anti chaleur
ActivArmr® 42-474
Caractéristiques : Gants souples et confortables permettant la manipulation intermittente d'objets secs jusqu'à 180 °C.
Marque : Ansell
Lien : <https://www.manutan.fr/fr/maf/gants-antichaleur-activarmr-42-474>
Norme : EN 407 X2XXXX, EN 420, EN 388 2241B

Nom : TempDex 710
Caractéristiques : Adaptés aux travaux de longues durées (excellente résistance à l'abrasion)
Marque : Mapa
Lien : <https://www.mapa-pro.fr/nos-gants/protection-thermique/gants-de-protection-a-la-chaleur/page-produit/tempdex-710>
Normes : EN 388 4111X, EN 407 X1XXXX



Attention la taille des gants est importante pour les manutentions fines et le toucher.
À défaut d'une paire par agent, laisser 2 ou 3 tailles de gants à disposition serait une alternative.

Nos observations ont montré que les maniques sont plus utilisées en cuisine mais elles exposent davantage au risque de brûlure sur les poignets et les avant-bras.
Les gants en laine sont parfois utilisés car ils présentent l'avantage de convenir à toutes les tailles mais résistent moins à la chaleur.

Liste non exhaustive de fournisseurs

À titre indicatif, quelques références de fournisseurs :

- Manutan : <https://www.manutan.fr/fr/maf>
- Vêtement pro : <https://www.vetementpro.com/>
- Comptoir de Bretagne : <https://cdb-expert.com/>
- Ox Work : <https://www.oxwork.com/>
- Grand froid : <https://www.grand-froid.fr/fr/>
- Parade : <https://www.grand-froid.fr/fr/>
- Lemaitre : <https://www.lemaitre-securite.com/fr/>